

différens Ordres de cet empire. Notre Souveraine a nommé plusieurs chevaliers de l'Ordre de St. André, de St. Alexandre-Neuws-ki, de St. Ladiflas & de Ste. Anne.

On avoit dit qu'un détachement du corps de l'artillerie, parti d'ici le 3, se rendoit sur les frontieres de la Turquie; mais il n'en est rien. Ce détachement, qui n'emmene point d'artillerie, va prendre dans l'intérieur de l'empire, des chevaux qu'on a achetés pour son service & qu'il escortera jusqu'ici.

Il y a 3 ou 4 jours, que M<sup>r</sup>. de Cobentzl, ambassadeur & ministre plénipotentiaire de l'Empereur-Roi à notre cour, reçut de Vienne des dépêches qu'on dit être de la plus grande importance, puisque S. E. se rendit d'abord après chez le prince Potemkin. L'Empereur-Roi s'entend, dit-on, avec notre cour pour obtenir de la Turquie ce que cet empire ne voudroit guere leur accorder, s'il étoit possible, & la proposition, qui vient d'en être faite au divan par le baron de Herbert, internonce de Vienne, est l'objet des dépêches qui ont été remises à M<sup>r</sup>. de Cobentzl.

On apprend que l'Impératrice a défendu pour l'avenir tout commerce dans les ports du duché de Courlande, attendu que S. M. veut que Riga en soit le seul entrepôt; ce qui a donné occasion de rappeler un concordat entre le duc & la ville de Riga en 1615, de même que les traités de Stoume-dorf en 1635, & celui d'Oliva en 1660.

Les raisons qui font croire que nous n'a-